



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

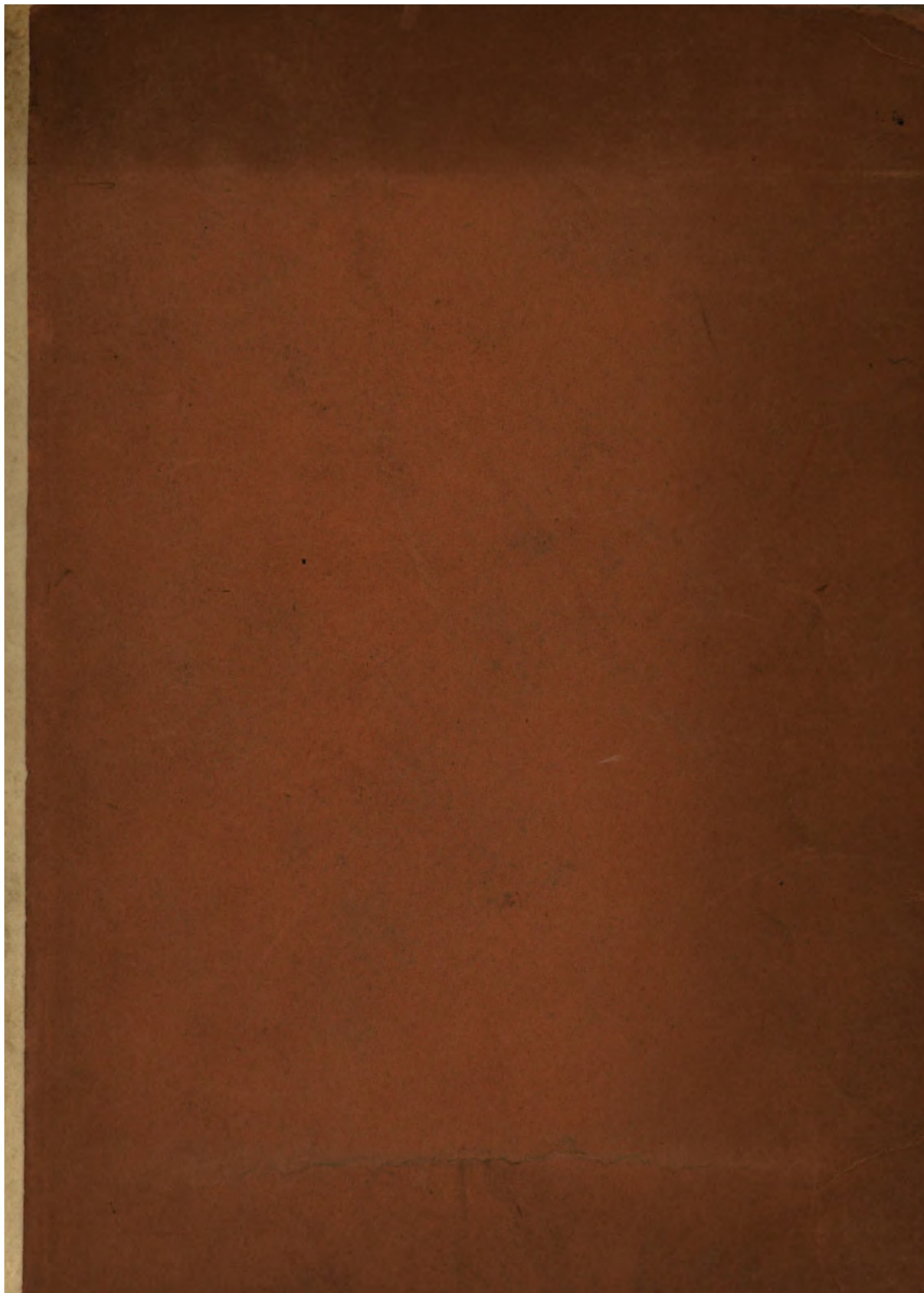
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600029039T



3967 d. 3

Buona pulcella fur eulaba. Bel aurt corpse belle zour anima

I man kuning uurtz is. Herzis her bluding.

ELNONENSIA.



MONUMENTS

DES

LANGUES ROMANE ET TUDESQUE

DANS LE IX^e SIÈCLE,

CONTENUS DANS UN MANUSCRIT DE L'ABBAYE
DE ST.-AMAND, CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VALENCIENNES,

PUBLIÉS PAR

HOFFMANN DE FALLERSLEBEN,

AVEC UNE TRADUCTION ET DES REMARQUES

PAR

J. F. WILLEMS.



GAND,

CHEZ F. ET E. GYSELYNCK, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

1837.

3967. d. 3



LE 28 septembre dernier je me rendis de Bruxelles à Valenciennes, avec le projet d'y rechercher le chant de victoire de Louis III, fils de Charles le Bègue, que l'on croyait perdu depuis l'an 1693. La bibliothèque de Valenciennes renferme les manuscrits de l'abbaye d'Elno, autrement dit de St-Amand, et s'il pouvait rester quelque espoir de retrouver le manuscrit, dont Mabillon avait fait usage, il était à croire que cette bibliothèque le recélât. En effet, ma prévision fut vérifiée. Après avoir parcouru quelques centaines de manuscrits, épars parmi les livres imprimés, j'y trouvais non-seulement ce poème, mais aussi un autre morceau de poésie, en langue romane, écrite de la même main.

Le manuscrit dont s'agit est marqué B, 5, 15, de format in-4°, relié en peau de buffle, et porte extérieurement, sur la couverture, le titre de *Libri octo Gregorij Nazanzeni*, en écriture du XV^e siècle. Au feuillet 1^{er}, verso, se trouve en lettres onciales l'indication suivante : *In hoc corpore continentur libri octo Gregorii Nazanzeni epi. etc.* Ce titre, le texte de l'ouvrage, ainsi que les pièces placées à la suite, appartiennent, par le caractère de l'écriture, au IX^e siècle. Le tout a été, sans aucun doute, écrit au monastère de St-Amand, et à-peu-près vers le même tems.

Au feuillet 141^a on lit, dans une autre écriture que celle de l'ouvrage de St-Gregoire de Nazianze, le poème latin sur S^{te}-Eulalie, que nous donnons ci-dessous N^o 1, et au feuillet 141^b, les poèmes en langues romane et tudesque N^o II et III, d'une écriture qui diffère de tout ce qui précède, mais qui est la même pour ces deux pièces, ainsi qu'on peut le voir par le fac-simile.

Une quatrième main a placé au feuillet 143^a quinze distiques latins, commençant par ces mots : *Lis fidei tanta est quæ germinæ prodit amoris*. Derrière les distiques, à la fin du volume, est écrit : *Liber Sti Amandi*. Je dois faire remarquer, toutefois, qu'un petit poème latin est tracé par une cinquième main sur la partie inférieure du verso du feuillet 140, finissant à la page suivante.

Dans le N° I ci-dessous les vers se suivent à la ligne, sans intervalle. J'ai suppléé aux abréviations que contient ce morceau. La pièce N° II se présente dans l'original avec deux vers à chaque ligne (comme au N° III). Le dernier vers seul est isolé. Voici les abréviations de ce poème. Dans les lignes 3, 6, 10, se lit *do*, avec une barre sur l' *o*; dans les lignes 10, 20, 23 l' *n* est barré; à la ligne 11 il y a *psentede*, à la 27^e est écrit *xps*, et à la 14^e *xpien*, avec une barre sur le *p*; enfin, à la ligne 17^e se trouve *pdesse*, avec une barre, tirée à travers la queue du *p*.

Dans le N° III, le manuscrit présente, ligne 49: *Spilodun ther urankon*; ligne 40: *he*, et ligne 53: *fian*. Le commencement des lignes 57 et 58 manque, comme ayant été arraché du manuscrit, et à la ligne 57^e, derrière *uu*, est une tache qui a enlevé deux à trois lettres, à l'exception d'une seule queue de lettre, ce qui ferait croire qu'il s'y trouvait un *g*. Quoiqu'il en soit de ce passage, on n'y peut lire d'aucune manière: *uuar*, *uuas*, ni *uuarth*.

Gand, le 6 octobre 1837.

HOFFMANN DE FALLERSLEBEN.

I.

141.*

Cantica uirginis eulalie.
Concine suauissona cithara.
Est opere quam precium.
Clangere carmine martyrium.
Tuam ego uoce sequar melodiam.
Atque laudem imitabor ambrosiam.
Fidibus cane melos eximium.
Uocibus ministrabo suffragium.
Sic pietate sic humanum ingenium.
Fudisse fletum conpellamus ingenitum.
Hanc puellam nam iuente sub tempore.
Nondum thoris maritalibus habilem.
Hostis equi flammis ignis implicuit.
Mox columbe euolatu obstipuit.
Spiritus hic erat eulaliae.
Lacteolus celer innocuus.
Nullis actis regi regum displicuit.
Ac idcirco stellis caeli se miscuit.
Famulos flagitemus ut protegat.
Qui sibi laeti pangunt armoniam.
Deuoto corde modos demus innocuos.
Ut nobis pia deum nostrum conciliet.
Eius nobis ac adquirat auxilium.
Cuius sol et luna tremunt imperium.
Nos quoque mundet a criminibus.
Inserat et bona sideribus.
Stemate luminis aureoli deo famulantibus.

II.

141.b

- 1 Buona pulcella fut eulalia.
- 2 Bel auret corpf bellezour anima.
- 3 Uoldrent laueintre li deo inimi.
- 4 Uoldrent lafaire diaule seruir.
- 5 Elle non eskoltet les malf confellierf.
- 6 Quelle deo raneiet chi maent sus enciel.
- 7 Ne por or ned argent ne paramenz.
- 8 Por manatce regiel ne preiement.
- 9 Ni ule cose non lapouret omqipleier.
- 10 La polle sempre non amast lo deo menestier.
- 11 E poro fut presentede maximien.
- 12 Chi rex eret acelf dif soure pagienf.
- 13 Illi en ortet dont lei nonqi chieft.
- 14 Qued elle fuiet lo nom christien.
- 15 Ellent adunet lo suon element.
- 16 Melz fostendriet les empedementz.
- 17 Quelle perdesse sa uirginitet.
- 18 Porof furet morte a grand honestet.
- 19 Enz enfou lo getterent.com arde tost.
- 20 Elle colpes non auret poro nos coift.
- 21 Aezo nos uoldret concreidre li rex pagienf.
- 22 Ad une spede li roueret tolir lo chief.
- 23 La domnizelle celle kose non contredift.
- 24 Uolt lo seule lazfer si ruouet krist.
- 25 In figure de colomb uolat aciel.
- 26 Tuit oram que pornof degnet preier.
- 27 Qued auuiffet denof christuf mercit.
- 28 Post la mort etalui nos laift uenir.
- 29 Par souue clementia.

III.

RITHMUS TEUTONICUS DE PIAE MEMORIAE HLUDUICO REGE

FILIO HLUDUICI AEQ; REGIS.

-
- 1 Einan kuning uueiz ih. Heizfit her hluduig.
 2 Ther gerno gode thionot. Ih uueiz her imof lonot.
 3 Kind uuarth her faterlof. Thes uuarth imo far buoz.
 4 Holoda inan truhtin. Magaczogo uuarth her fin.
 5 Gab her imo dugidi. Fronife githigini.
 6 Stual hier in urankon. So bruche her ef lango.
 7 Thaz gideilder thanne. Sar mit karlemanne.
 8 ^{142.} Bruoder finemo. Thia czala uuunniono.
 9 So thaz uuarth al gendiot. Koron uuolda fin god.
 10 Ob her arbeidi. So iung tholon mahti.
 11 Lietz her heidine man. Obar feo lidan.
 12 Thiot urancono. Manon fundiono.
 13 Sume far uerlorane. Uurdun sumerkorane.
 14 Harankara tholota. Ther er misselebeta.
 15 Ther ther thanne thiob uuaf. Inder thanana ginaf.
 16 Nam fina uafon. Sidh uuarth her guot man.
 17 Sum uuaf luginari. Sum skachari.
 18 Sum fol lofef. Inder gibuoza fih thef.
 19 Kuning uuaf eruirrit. Thaz richi al girrit.
 20 Uuaf erbolgan krist. Leidhor thef ingald iz.
 21 Thoh erbarmedef got. Uuuiffer alla thia not.
 22 Hiez her hluduigan. Tharot far ritan.
 23 Hluduig kuning min. Hilph minan liutin.
 24 Heigun fa northman. Harto biduungan.
 25 Thanne sprah hluduig. Herro so duon ih.
 26 Dot ni rette mir iz. Al thaz thu gibiudift.

- 27 Tho nam her godes urlub. Huob her gundfanon uf.
 28 Reit her thara in urankon. Ingagan northmannon.
 29 Gode thancodun. The fin beidodun.
 30 Quadhun al fromin. So lango beidon uuir thin.
 31 Thanne sprah luto. Hluduig ther guoto.
 32 ^{142.b} Troftet hiu gifellion. Mine notstallon.
 33 Hera santa mih god. Ioh mir selbo gibod.
 34 Ob hiu rat thuhti. Thaz ih hier geuuhti.
 35 Mih felbon ni sparoti. Uncih hiu gineriti.
 36 Nu uuillih thaz mir uolgon. Alle godes holdon.
 37 Gifkerit ist thi u hier uuift. So lango so uuili krift.
 38 Uuili her unfa hina uarth. Thero habet her giuualt.
 39 So uuer so hier in ellian. Giduot godes uuillion.
 40 Quimit he gifund uz. Ih gilonon imoz.
 41 Bilibit her thar inne. Sinemo kunnie.
 42 Tho nam her skild indi sper. Ellianlichon reit her.
 43 Uuolder uuar errahchon. Sina uuidarlahchon.
 44 Tho ni uuaf iz buro lang. Fand her thia northman.
 45 Gode lob fageda. Her sihit thef her gereda.
 46 Ther kuning reit kuono. Sang lioth frano.
 47 Ioh alle saman fungun. Kyrrie leifon.
 48 Sang uuaf gifungan. Uuig uuaf bigunnan.
 49 Bluot skein in uuanon. Spilod unther urankon.
 50 Thar uaht thegeno gelih. Nichein sofo hluduig.
 51 Snel indi kuoni. Thaz uuaf imo gekunni.
 52 Suman thuruh skluog her. Suman thuruh stah her.
 53 Her skancta cehanton. Sinan fanton.
 54 Bitteref lidel. So uue hin hio thef libel.
 55 Gilobot si thi u godes kraft. Hluduig uuarth sigihast.
 56 ^{143.a} Iah allen heiligen thanc. Sin uuarth ther sigikamf.
 57 — uolar abur hluduig. kuning uu . . . salig.
 58 — garo so fer hio uuaf. So uuar so sel thurst uuaf.
 59 Gihalde inan truhtin. Bi finan ergrehtin.

TRADUCTIONS ET REMARQUES.

L'importance des documents découverts par M. le professeur Hoffmann de Fallersleben n'a pas besoin d'être démontrée. Le neuvième siècle nous a transmis si peu de chose des langues vulgaires, parlées sous les Francs, que l'on est véritablement content de posséder quelques lignes de plus, qui puissent nous en faire connaître les éléments. En effet, quel est l'homme qui ne serait heureux de recueillir ces restes des modulations primitives du langage de ses pères? Qui ne serait curieux d'entendre d'un côté les mâles accents de l'ancienne poésie germanique, et d'observer de l'autre les premiers efforts qu'à faits la langue française au neuvième siècle, pour se dégager des formes du latin rustique, et s'élever enfin aux honneurs de la langue tudesque, son heureuse rivale, si longtemps préférée à la cour des rois Francs?

C'est surtout sous ce dernier rapport que la trouvaille de mon savant et respectable ami peut être regardée comme une bonne fortune.

Avant d'essayer de traduire et d'expliquer brièvement les deux derniers morceaux, que M. Hoffmann s'est empressé de livrer à la presse gantoise en quittant la Belgique (les vers latins, N° I, n'ayant pas besoin d'interprétation, ce me semble), je crois utile d'exposer en peu de mots quel était vers la fin du neuvième siècle, quand ces morceaux ont été écrits, l'état des langues tudesque et romane. Jusqu'ici on n'avait guères d'autres données sur la nature et le caractère de cette dernière, à l'époque indiquée, que les serments prêtés à Strasbourg, en 842, par Louis le Germanique et son armée. Roquefort nous a donné, dans le discours préliminaire de son *Glossaire*, une copie figurée de ces serments, d'après le plus

ancien manuscrit connu de la chronique de Nithard. On a aussi un mémoire de M. Bonamy ¹ et un commentaire spécial de M. Demourcin ² sur la même pièce. Elle a fait constater, de la manière la plus authentique, que la langue romane est née de la corruption du latin; et c'est ce que vient confirmer en tous points le petit poème en l'honneur de sainte Eulalie, que nous publions ici pour la première fois.

Le savant abbé Le Beuf était d'opinion que les premiers essais de traductions romanes se sont faits en Belgique, dans le onzième siècle, parceque l'idiome vulgaire y étant plus éloigné du latin que dans les parties méridionales de la France, on y a senti plus tôt le besoin d'avoir des traductions ³. Et en effet, plus nous étudions l'histoire de l'ancienne poésie française, plus nous acquérons de preuves, qui semblent établir à toute évidence que notre pays en fut le berceau. Les deux fragments de poésie romane, qu'a publiés le même abbé ⁴, d'après un manuscrit du onzième siècle, sont conçus dans un dialecte plus méridional, et ressemblent bien peu au français des premiers trouvères. Roquefort en a transcrit l'un ⁵; je ferai suivre ici l'autre, comme pièce de comparaison :

Nos e molt libres o troban
 Legendis breus esse gran marriment
 Quant ela carcer avial cor dolent.
 Molt val lo bes que l'om fai, e couent

1 *Mémoires de l'académie des inscriptions*, tom. XXVI, p. 638-659. — 2 *Sermens prêtés à Strasbourg par Charles-le-Chauve, Louis-le-Germanique et leurs armées respectives, traduits en français, avec des notes et un specimen du manuscrit*. Paris, Didot, 1815, in-8°. — 3 *Dissertations sur l'histoire*. Paris, 1741, T. II, pag. 38. — 4 *Ibid.* II, pag. 326-330. — 5 *De l'état de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles*, p. 279.

Com el es vels que pois lo soste
Quand ve a l'ora qu'il corps lerai fra nen
Paubre qu'a fait Deus assa part lo te
Nos de molx om nes no soavem
Vent om per veltat non abs pel chanut
O es es ferms o a afan agut,
Cellui va be qui tra mal ejouent
Ecum es vels donc etai bonament.

Explication littérale de M. LE BEUF : « Nous trouvons en plusieurs livres, soit legendes, soit brefs, qu'elle était dans une grande souffrance, quand dans la prison elle avait le cœur dolent. Le bien que l'homme fait lui vaut beaucoup et lui est utile, comme la chose qui le soutient par la suite quand viendra l'heure que le corps périra : Dieu tient de son côté le pauvre qu'il a fait. Dans la multitude des hommes, nous ne nous soucions pas de nos proches. On regarde ces hommes avec mépris, sans prendre garde à leurs cheveux blancs, ou, s'ils sont infirmes, ou bien, s'ils ont des sujets de tristesse. Celui-là va bien qui parmi les maux est content et qui, lorsqu'il est dans l'état d'humiliation, demeure tranquille. »

Ces fragments, ne remontant qu'au onzième ou tout au plus au dixième siècle, nous avons donc ici l'avantage de publier la plus ancienne pièce de poésie française que l'on connaisse.

Les notions que l'on possède sur l'état de la langue tudesque, sous le règne des premiers successeurs au trône de Charlemagne, sont en bien plus grand nombre. Pour ne parler que des ouvrages en vers, la traduction paraphrasée de l'évangile, du moine Otfried ¹, le poème

¹ Voir ce que ce moine a dit sur l'état de sa langue, vers l'année 888, dans la préface de son ouvrage imprimé dans le *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* de Schilter, et dont M. De Reiffenberg a donné un extrait page cviii de son Introduction à la chronique de Philippe Mouskes.

sur le jugement dernier, que M. Schmeller vient de faire paraître sous le titre de *Muspilli*, les vingt-six hymnes de l'église, traduites du latin et éditées par M. Grimm ¹, et beaucoup d'autres pièces encore, ont tout-à-fait fixé l'opinion à cet égard. Les savants allemands connaissent mieux aujourd'hui les formes de leur langue, aux époques les plus reculées, que nous n'entendons en Belgique les règles de la grammaire flamande. Ainsi, pour m'arrêter seulement au chant de victoire de 881, qui fait l'objet de la présente publication, et que Schilter a fait imprimer avec tant de fautes, déjà M. Lachmann avait su deviner qu'il fallait lire, ligne 9, *geendôt.... sin god*, et non pas *geendist.... sin god iz*, comme le porte le texte de Schilter; Wackernagel avait proposé, ligne 12, *sundjônô*, au lieu de *sin diono*; J. Grimm, ligne 18, *fol lôses*, au lieu de *falloses*; et enfin M. Hoffmann de Fallersleben, avant d'avoir retrouvé le texte original, avait restitué, ligne 29, *the sin beidodun*, pour *thesin beidodun*, ligne 38, *her giuualt*, pour *giuuaht*, et ligne 56, *iah*, pour *sag* ².

Le caractère de la langue tudesque du neuvième siècle étant donc mieux connu, et beaucoup mieux que celui de la romane, je puis me dispenser d'entrer à ce sujet dans de plus amples détails; mais il me reste à dire un mot sur l'usage de l'une et de l'autre langue, à cette époque et dans cette partie de la Belgique où l'on suppose que les pièces ci-dessus ont été écrites, c'est-

1 *Hymnorum veteris ecclesiae XXVI interpretatio theotisca*. Göttingae, 1830, 4°. — 2 *Fundgruben*, I, p. 7-9. Pour l'intelligence de l'ancien tudesque, M. Hoffmann et son ami Endlicher ont encore récemment publié: *Fragmenta theotisca versionis antiquissimae evangelii S. Matthaei et aliquot homiliarum*. Vindobonae, 1836, 88 pages, grand in-4°; fragments qui datent du commencement du VIII^e siècle.

à-dire , dans l'abbaye de Saint-Amand , près de Valenciennes.

Nul doute que , dès avant le huitième siècle , il n'y eut en France une langue vulgaire , que l'on y parlait dans le nord comme dans le midi , avec différentes nuances de prononciation , et que cette langue du plus grand nombre des habitants n'ait été le roman-rustique , d'où est sorti le français d'aujourd'hui. Mais l'invasion des Francs , après avoir fondé le siège d'une nouvelle monarchie sur les limites qui séparaient les races gauloises d'avec les populations germaniques , fit pénétrer l'usage d'un idiome étranger jusqu'au sein des provinces gallo-romanes , et rendit bientôt cet usage obligatoire à un très-grand nombre de personnes. La langue tudesque s'installa dans le pays par suite de la conquête , comme plus tard le français s'introduisit forcément en Angleterre , et s'intronisa de nos jours dans les provinces flamandes de la Belgique.

Des savants ont disserté longuement pour établir que l'ancien allemand n'a jamais été d'un usage général en France , ce qui n'avait pas besoin d'être démontré. Les habitants d'origine gallo-romane continuant toujours d'être en grande majorité dans ce pays , il était impossible aux Francs d'y détruire l'élément national. Quand le peuple survit , son langage peut se modifier avec le temps , mais ne fait jamais place à une langue étrangère , celle-ci ne pouvant effacer l'autre que par la supériorité numérique de ceux qui la parlent ; et jamais l'idiôme germanique n'a eu cet avantage en France. Il était parlé à la cour et dominait dans les classes supérieures de la société , mais à aucune époque il n'exerçait un empire absolu sur le vulgaire. Les deux langues co-existaient , et cet état de choses dura fort longtemps , plus longtemps qu'on ne le croit communément. L'académicien Bonamy , dans sa

dissertation *sur les causes de la cessation de la langue tudesque en France*, ne craint pas d'affirmer qu'au commencement de la troisième race *il n'y avait déjà plus personne en France qui la parlât* ¹. Mes savants compatriotes Raoux et De Reiffenberg, à l'exemple de Fleury et de Roquefort, ont avancé que St-Norbert, prêchant à Valenciennes en 1119, s'est vu obligé de s'exprimer en langue romane, *la teutonique y étant entièrement ignorée du peuple* ². C'est une erreur. Voici le texte de la relation contemporaine sur la quelle mes honorables collègues à l'académie appuient leurs raisonnements : *Cum tribus venit (Norbertus) Valentinas sabbato palmarum. In crastinum ergo fecit sermonem ad populum, vix adhuc aliquid sciens vel intelligens de lingua illa, romana videlicet, quia nunquam eam didicerat. Sed non diffidebat quin, si materna lingua verbum Dei adoriretur, spiritus sanctus, qui quondam centum viginti linguarum erudierat diversitatem, linguae teutonicae barbariem, vel latinae eloquentiae difficultatem, auditoribus habilem ad intelligendum faceret* ³. Si j'entends bien ce récit, il signifie que St-Norbert était hors d'état de faire un sermon dans la langue romane, parlée par le peuple de Valenciennes, parce qu'il n'avait jamais appris cette langue. Cependant, par le peu qu'il en savait, il avait été à-même de remarquer qu'il existait une grande affinité entre elle et le latin; et comme le peuple entendait tant soit peu le tudesque,

¹ *Mémoires de l'académie des inscriptions*, tome XXIV, pag. 669.
 — ² FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, édition de Bruxelles, t. XIV, p. 269, 270; — ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*, tom. I, Discours préliminaire, p. XXV; — RAOUX, *Ancienne démarcation des pays Flamands et Wallons*, dans les *Nouveaux mémoires de l'académie de Bruxelles*, tome IV, pag. 427; — DE REIFFENBERG, *Chronique de Philippe Mouskes*, I, Introduction, pag. CXXXVI. —
³ *Acta Sanctorum Junii*, vol. I, p. 827.

il n'hésita pas à prêcher dans cette dernière langue, qu'il leur rendit compréhensible en s'exprimant dans des termes très-vulgaires, et en intermêlant son discours de quelques citations latines. Les mots *non diffidebat quin spiritus sanctus linguae teutonicae barbariem auditoribus habilem ad intellegendum faceret* ne laissent pas de doute, ce me semble, sur l'emploi que le saint a fait en cette circonstance de sa langue maternelle, qui était le dialecte de Clèves, différant peu du langage de la Flandre et du Brabant. Le bollandiste, auquel nous devons la publication des actes de St-Norbert, ne s'est pas mépris sur le sens des paroles : il a marqué en marge : *Valencenis teutonicè concionans intelligitur*, assertion que Verhoeven et Van Wyn ont répétée après lui ¹.

Si donc le tudesque n'avait point entièrement disparu en 1119 de cette partie du Hainaut, où est située la ville de Valenciennes, à plus forte raison peut-on croire qu'il y était su et parlé environ deux cent trente ans auparavant. Aussi voyons nous que la même main, qui traçait alors dans un codex de l'abbaye de St-Amand, près de Valenciennes, quelques rimes en langue romane, à la louange de sainte Eulalie, a su y inscrire également l'*Epinikion* en langue teutonique célébrant la victoire du roi de France, de l'année 881. Je regrette que M. Hoffmann n'ait pas eu le temps de comparer l'écriture, figurée dans le fac-simile, avec celle de plusieurs manuscrits de la même époque, qui se conservaient autrefois à la dite abbaye, et dont il est fait mention dans le *Catalogus veterum librorum MSS. monasterii Elnonensis*, que l'on trouve en tête du premier volume de la *Bibliotheca Bel-*

¹ G. F. VERHOEVEN, *Algemeyne inleyding tot de Belgische historie*, bladz. 183; — H. VAN WYN, *Historische en letterkundige avondstonden*, I, bladz. 224.

gica manuscripta de Sanderus ¹ : peut-être aurait-il trouvé que les deux poèmes sont dûs à la plume du savant moine et poète Hucbald, que protegeaient beaucoup Charles le Chauve et les enfants de ce roi ². On sait que ce moine florissait à St-Amand à l'époque dont nous parlons ³, qu'il y forma de nombreux disciples, et se distingua particulièrement par ses poésies et par son habileté dans la musique ⁴. Lui-même a eu soin de nous apprendre qu'il aimait à composer des chansons (*cantilence*) ⁵, et quand on ajoute à cela ses relations fréquentes avec la cour du roi, vainqueur au combat de 881, il faut avouer que les apparences sont bien favorables à ma supposition.

En soutenant que la langue tudesque n'était pas encore tout-à-fait inconnue à Valenciennes au commencement du douzième siècle, je suis loin, toutefois, de prétendre qu'il dût en être de même dans les provinces plus méridionales de la France, comme l'ont pensé quelques écrivains estimables. M. De Roquefort, après avoir dit dans son *Mémoire couronné* sur l'état de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles, page 25 : « C'est de la Flandre, de l'Artois, et particulièrement de la Normandie, que nous vinrent les premiers écrits en romane française ; » se reprend dans un errata, page 479 : « Je

1 Le livre de St-Grégoire de Nazianse, d'où on a tiré ces morceaux, y est désigné sous le N° 112, à la page 42. — 2 Dans un ancien catalogue du monastère de St-Amand trouvé *in fine pervetusti cujusdam codicis* on lisait à quelques articles : *Hic codex scriptus est cura et providentia Hugbaldi*. Cfr. SANDERUS, l. l. p. 29. — 3 Il est nommé Hucboldus dans le *Breve chronicon Elnonense*, à l'année 893, apud MARTENE, *Thesaurus anecdotorum*, III, p. 1395. — 4 *Histoire littéraire de la France*, VI, p. 211 et SIGISBERT de Gemblours, à l'année 879. — 5 *Annales Benedict.* III, p. 691, et l'*Histoire littéraire de la France*, l. c. p. 216.

retranche les deux provinces de la Flandre et de l'Artois, citées par Fontenelle, parce que dans le *Chronicon centulense*, lib. III, cap. XX, ou le Recueil des historiens de France, tome XI, pag. 99 et Préf. pag. 25, il est dit que dans le onzième siècle le peuple de ces contrées, y compris celui de Ponthieu, parlait et chantait encore en langue tudesque, par conséquent les écrits en roman devaient encore être rares, et il ne devait y en avoir que fort peu. »

En invoquant le témoignage de la chronique de Saint Riquier en Ponthieu (*Centulense*), le bénédictin, auquel nous devons la préface du IX^e (non pas du XI^e) volume des *Historiens de la France*, dit en effet: « Ces vers teutoniques, chantés en l'honneur de Louis, fils de Louis le Bègue, lorsqu'en 881 il eut vaincu les Normands, ont été trouvés par D. Mabillon dans un MS. de St-Amand et traduit en latin par le savant Schilter. Hariulfe dans la chronique de St-Riquier, liv. 3. ch. 20, parle ainsi de cette victoire de Louis et du cantique en question: *Cet événement avec ses circonstances est non seulement consigné dans les histoires; mais le souvenir s'en conserve parmi les gens du pays, qui le chantent encore tous les jours.* » La même assertion est répétée par M. Des Roches dans son *Epitome historice belgicæ*, tome I^{er}, pag. 214: « *Læti hujus regionis incolæ tunc Ludovico liberatori illa concinuerunt Epinicia seu de parta victoria carmina quæ Schilterus edidit; egregium antiquæ nostræ linguæ monumentum; unde patet nono sæculo citra Sequanam Belgarum linguam nondum exolevisse, nec quidem undecimo penitus extinctam; nam Hariulfus, qui tunc temporis Centulense Chronicon scripsit, disertis verbis ait tunc etiam illa carmina in omnium incolarum ore fuisse.* » Dans un autre ouvrage le même auteur affirme de nouveau que l'Epinikion de 881: « étoit chanté dans

le onzième siècle par les habitans du Ponthieu et des autres terres voisines de l'endroit où s'étoit livré la bataille ¹. » Une note de M. Lesbroussart sur les *Annales de Flandre*, par D'Oudegherst, ferait penser que c'était même le dialecte flamand que l'on parlait alors en France : « Nous croyons pouvoir avancer (y est-il dit) qu'au X^e siècle la langue flamande était en usage bien au-delà des provinces au midi de la Lys, c'est-à-dire, au moins dans toute la Picardie. Le moine Hariulphe, qui écrivait à-peu-près à cette époque, rapporte qu'on chantait partout, dans cette province, les vers teutoniques composés en l'honneur de Louis, fils de Louis-le-Bégué, lorsqu'en 881 il eut vaincu les Normands ². » Enfin M. l'abbé De la Rue s'en est forgé un argument à sa manière, dans la préface de son *Essai historique sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*. D'autres écrivains, comme par exemple M. l'abbé Le Beuf, M. Raoux et M. De Reiffenberg, se sont contentés d'avancer qu'au témoignage d'Hariulphe la victoire de 881 était rappelée et célébrée par les chants des habitans de la Picardie, mais que le texte du chroniqueur ne dit pas précisément que l'on chantât en langue teutonique ³. » Et voilà comme des savants très-estimables se copient, sans avoir examiné ce que contient réellement le *Chronicon Centulense*, qu'ils citent l'un après l'autre ! Hariulphe ne dit rien de tout ce que l'on vient de lire : il ne parle, ni d'un chant par lequel le peuple aurait célébré la victoire de 881, ni de la langue

1 *Histoire ancienne des Pays-Bas*, in-4^o, page 44. — 2 *Annales de la Flandre*, de P. D'OUDEGHERST, édition in-8^o, de 1789, tome I, page 9. — 3 Mémoire de l'abbé Le Beuf, dans le XXIV^e volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, page 699. — RAOUX, *Ancienne demarcation des pays Flamands et Wallons*, page 447. — DE REIFFENBERG, *Chronique de Ph. Mouskes*, I, introduction, page CXI.

dans laquelle ce chant aurait été composé. Voici le texte du *Chronicon Centulense*, que ce moine a achevé en 1088 : « Post mortem Hludogvici, filii ejus Hludogvicus et Karlomannus regnum inter se dispertiunt. His ergo regnantibus, contigit Dei judicio innumerabilem barbarorum multitudinem limites Franciæ pervadere, agente id rege eorum Guaramundo, qui multis, ut fertur, regnis suo dirissimo imperio subactis, etiam Franciæ voluit dominari, persuadente id fieri quodam Esimbardo francigenâ nobili, qui regis Hludogvici animos offenderat, quique genitralis soli proditor, gentium barbariem nostros fines visere hortabatur. » De tout ceci pas un mot dans la chanson tudesque, si ce n'est que les deux fils de Louis-le-Bégué se partagèrent l'empire (ligne 7 : *Thaz gideilder thanne sar mit Karlemanne*); ni Garamond, (Gurmund?) ni Eisenbard ne figurent dans la chanson. Continuons : « Sed quia quomodo sit factum non solum historiis, sed etiam patriensium memoriâ quotidie recollitur et cantatur, nos pauca memorantes, cœtera omitamus, ut qui cuncta nosse anhelat, non nostro scripto, sed priscorum auctoritate doceatur ¹. » Il ne s'agit pas ici, comme on voit, d'un chant de victoire, mais de quelques chansons de gestes retraçant les malheurs des invasions Normandes, et rien n'indique que ces chansons fussent composées en langue tudesque. Est-il probable, d'ailleurs, qu'on ait connu à l'abbaye de St-Riquier en Ponthieu un poème selon toutes les apparences écrit à St-Amand? Ce n'est que 66 lignes plus bas qu'Hariulphe fait mention de la victoire du roi Louis, en ces termes : « Prædictus ergo Hludogvicus rex in pago Vimmaco cum eisdem gentibus bellum gerens, triumphum adeptus est, interfecto eorum rege Guaramundo. » Au surplus, il

¹ *Spicilegium* d'ACHERI, édit. 1723, II, p. 322.

n'est pas certain qu'Hariulphe soit précisément l'auteur de ce que l'on vient de lire, l'ouvrage ayant été composé en partie par un chroniqueur plus ancien, comme il le déclare lui-même : « Ego frater Hariulfus, monasterii beati Richarii humilis monachus, hoc de sancti loci nostri nobilitate vel utilitatibus a Domno *Saxowalo* ante plures annos inchoatum opus Deo auxiliante perficiens, obsecro omnes... ut hæc... qualicumque modo deperire non permittant. Completum est autem istum opus humanitatis filii Dei anno MLXXXVIII. »

Ce que l'on vient de lire suffira pour rectifier beaucoup d'idées erronées au sujet des vers tudesques en l'honneur de Louis III, et me paraît démontrer qu'il est fort incertain que l'on ait chanté en allemand dans la Picardie, vers la fin du onzième siècle. La romane française était alors devenue la langue générale. Ceci m'amène à en donner encore un autre échantillon, que M. Hoffmann de Fallersleben a trouvé dans un manuscrit sur parchemin, écriture du XII^e siècle, appartenant à M. Dumortier, à Tournai, membre de la Chambre des Représentans et de l'Académie de Bruxelles. Ce sont des gloses, occupant une page et demie du manuscrit, et portant pour titre :

GLOSE SUB SILENCIO LEGENDE.

Je m'abstiendrai de commentarier cette pièce, et la livre ici textuellement :

Sabucus seut.
Platanus plasnus.
Aries et uinea. i. carcloia. quibus oppida capiuntur.
Fuligo sua.
Fulica auis cormareg.
Alcione meia.
Altea uuimalita.
Assatura harsta.
Jociner uisier.

Columbar. uinculum colli. i. *carcan*.
Cantus carri *ganta*.
Humerulus. *úéce*.
Axis. *ascil*.
Radius. *rai*.
Ratiotinatio. *desrainemens*.
Ratioculum. *arrainemens*.
Abies arbor. i. *sap*. grece dicitur *elates*.
Alietus uulgo *spreuiarius* dicitur.
Absturco *terciol*.
Ardea *hairum*.
Mantica *zaberna* et *clitella* unum sunt.
Capito priscis qui uulgo dicitur *cauesnus*.
Rumbus *sturio*.
Miluus *scorpular*.
Coturnix *quaquila*.
Gelima *garba* a genu et uerbo ligo et manu dicta.
Lvricula *trella*. uel *esnuria*.
Ipocaustorium *caminea*.
Aes campanum *spisa* uocatur.
Circinus *compas*.
Angularia *squera*.
Ascia *tella*.
Valgium *lofa*.
Tribulus *carduus* uel *raisce*. Item rubus *morus* uel *raisce*.
Isatis *waisdus*. *walda* secundum phisicos rubea maior uocatur. Guarantia rubea minor quamvis et *sandix* uocatur.
Cicuta *cacua*.
Arbutus. Arbor. i. *botonarius*.
Crustumia. uolemus. i. *parmenier*.
Coctanus *coenier*.
Flauus *blundus*.
Cambuca *croce*.

Passons maintenant à la traduction du poème en langue romane, N° II, et commençons par en donner le mot-à-mot en latin :

- 1 Bona puella fuit Eulalia;
- 2 Pulchrum habebat corpus, pulchriorem animam.

- 3 Voluerunt illam habere illi Deo inimici;
- 4 Voluerunt illam facere Diabolo servire.
- 5 Illa non auscultabat illos malos consiliarios,
- 6 Quod illa Deo renunciaret, qui manet super in coelo,
- 7 Nec pro auro, nec argento, nec paramento,
- 8 Pro mina, regali, nec precamento;
- 9 Nec ulla causa non illam poterat umquam plicare:
- 10 Illa puella semper non amavit Deo imprecari.
- 11 Et pro eo [propterea] fuit praesentata Maximiano,
- 12 Qui rex erat, istis diebus, super paganos.
- 13 Ille eam exhortabatur ne a lege caderet,
- 14 [Et] quod illa fugeret nomen christianum.
- 15 Illa inde adunat illa sua elementa.
- 16 Melius sustentaret illa impedimenta
- 17 Quin illa perderet suam virginitatem.
- 18 Propterea fuerat mortua, cum grandi honestate.
- 19 Intra in focum illam jecerunt, qui ardet citò.
- 20 Illa culpas non habebat: porro nobis cum sit!
- 21 Bene nos vellet concedere ille rex paganus!
- 22 Cum una spatha rogabat tollere illud caput.
- 23 Illa domicella isti causae non contradixit:
- 24 Voluit illud solum linquere, si rogaret christus.
- 25 In figura columbae volat ad coelum.
- 26 Toti [cuncti] oremus quod pro nobis dignetur precari,
- 27 Quod haberet de nobis christus misericordiam
- 28 Post illam mortem, et ad eum nos linquat [sinat] venire,
- 29 Per suam clementiam.

En français :

- 1 Eulalie fut une vierge accomplie :
- 2 Elle avait un beau corps, et une ame encore plus belle :
- 3 Les ennemis de Dieu voulaient l'attirer à eux :
- 4 Ils voulaient la vouer au service du diable ;
- 5 Mais elle n'écoutait point ces mauvais conseillers
- 6 Qui l'engageaient à renier Dieu, qui est au ciel,
- 7 Ni pour or, ni pour argent, ni pour parure,
- 8 Ni pour menace, ni pour décrets, ni pour prière.
- 9 Nulle chose ne pût la faire fléchir :
- 10 La jeune fille ne voulut point renier Dieu.
- 11 A cause de cela elle fut présentée à Maximien,

- 12 Qui pour lors était roi des païens :
13 Il l'exhortait à ne jamais abandonner la loi [païenne]
14 Et à fuir le nom chrétien.
15 Elle résista de toute son énergie ,
16 Aimant mieux soutenir et braver les tourments ,
17 Que de perdre son innocence virginale ,
18 Pour laquelle elle est morte avec honneur.
19 Bientôt ils jetèrent dans des feux ardents
20 Celle qu'aucun péché n'a souillée (donc, elle nous soit en aide !).
21 Le roi païen voulut envain nous convertir à sa loi:
22 Il commande de lui couper la tête par le glaive ,
23 Et la victime ne lui oppose aucune résistance.
24 Elle se résigne, si christ le demande.
25 Comme une colombe elle vole au ciel.
26 Prions tous pour qu'elle daigne prier pour nous ,
27 Afin que de nous Jésus-Christ ait miséricorde
28 Après la mort, et nous laisse venir à lui ,
29 Par sa clémence.

REMARQUES. Le martyre de Ste-Eulalie est raconté dans les *Acta Sanctorum Februarii*, tome II, pages 577, et 578, d'après un manuscrit de l'abbaye de St-Maximin à Trèves, ainsi que dans le *Martyrologium Usuardi*. Selon le premier de ces ouvrages, c'est par ordre du gouverneur ou proconsul *Dacien*, et s'il faut en croire le second, c'est sous Dioclétien et non sous Maximien, que cette sainte fut mise à mort. Nous abandonnons aux hagiographes futurs le soin de vérifier le fait, et de concilier, s'il est possible, ces trois versions différentes.

Le poème est conçu en vers de dix à douze syllabes, en ne comptant point pour un pied quelques lettres finales, telles que l'*e* muet, *et* et *ent*; comme par exemple dans ce vers :

Enz enfou la getterent, com arde tost.

Les rimes de l'une et l'autre pièce ne sont pas à proprement dire des *rimes*, mais des *assonances*, s'appuyant

sur les voyelles, sans égard aux consonnes. Ainsi, *servir* rime avec *inimi*, *conseillers* avec *ciel*, *chielt* avec *christien*, *pagiens* avec *chieef* et *ciel* avec *preier*. On peut consulter sur les règles de cette versification l'excellent article de M. Raynouard dans le *Journal des savants* de l'année 1833, pages 385—396.

Sans m'arrêter à l'*r*, qui figure dans les mots *auret*, *voldrent*, *pouret* et autres, et qui paraît faire anomalie avec le langage des trouvères, je me bornerai à expliquer quelques termes difficiles :

V^s 3 *Laueintre*, pour *l'aveintre*. On trouve dans le *Glossaire de la langue romane* de Roquefort : « AVEINDRE, tirer quelque chose d'un lieu, d'*avere* ou *habere* ; ce mot est encore usité en Picardie ; en prov. *avëra*. »

V^s 5 *Eskoltet*, écoutait, d'*auscultare*, en italien *ascoltar*. Plus tard, comme dans la *Chanson de Roland*, publiée par M. Francisque Michel, strophe XI, V^s 8, et strophe LIII, V^s 2, on écrivait *escultet*.

V^s 7 *Ned argent*. Ce *d* paragogicon est remarquable.

V^s 9 *Omqipleier*, onques plier.

V^s 10 *Polle*, formé de *puella*. Je ne trouve ce mot *polle* nulle part. — *Menestier*, selon Roquefort *meinestier*, accuser. Je crois ce mot allié avec *mendum*, *mendax*, et avec le flamand *mein-eedig zyn*.

V^s 11 *Poro*, contracté de *por* (pro) et *eo*, pour cela.

V^s 13 *Illi en ortet*, pour *il li en-ortet*, il l'exhortait.

Nonqi chielt, ne onques chiet, ne tombe jamais.

V^s 14 et 27 *Qued*, formé de *quod*.

V^s 15 *Ellent*, pour *elle ent*, provenant de *illa inde*.

V^s 16 *Melz*, mieux. Plusieurs exemples de l'emploi de ce mot se trouvent dans le *Glossaire sur la Chanson de Roland*, page 196.

V^s 19 *Enflou*, pour *en l'fou*, dans le feu (autrement *fuec*, de *focus*). Dans les actes de Ste-Eulalie : « Præses

autem fremens, cum irâ jussit militibus faculas arden-
tes lateribus eius applicare, et pendere tamdiu S. Eula-
liam, quamdiu flammaram facibus exureretur. »

V^s 20 *Colpes*, coulpe, faute, péché. Voyez Roquefort, I, p. 276. *Coist* me paraît venir du latin *co-esse*.

V^s 21 *Aezo*, aise-ment, volontiers, selon Roquefort au mot *Aez*, que cet auteur rend par *bon, facile*.

V^s 22 *Spede*, plus tard *spée, espée, épée*. — *Roueret* et plus bas V^s 24 *ruouet* (lisez *roveret* et *ruovet*): ces mots dérivent du verbe *rouver*, qui vient lui-même de *rogare*, comme on peut le voir dans le *Glossaire* de Roquefort, aux articles *ROEVE* et *ROUVER*.

V^s 24 *Lazzier*, laisser (abandonner sa tête), en italien *lasciare*.

V^s 25 *In figure de colomb*. In actis Sanctae Eulaliae : « Emisit spiritum: columba ab ore eius exiens evolavit ad caelum. »

V^s 26 *Oram*, formé d'*orem-us*.

V^s 29 *Souue*, du latin *sua*, ce qui prouve que le son de l'*u* latin était *ou*, en France comme ailleurs.

La chanson tudesque ayant déjà été l'objet de tant de commentaires, depuis l'édition qu'en a donnée Schilter, il m'est permis d'être très-bref à son égard. Ainsi, je me dispenserai de relever toutes les fautes de copie que le texte de Schilter nous présente : il suffira de dire que j'en ai compté 125. Dans ce faux texte les premiers vers se rapprochaient tellement de l'allemand d'aujourd'hui, qu'on a douté s'ils fussent de la même date que le reste du poème. Ni Mabillon ni Schilter ne font mention de l'inscription *Rithmus teutonicus de piaae memoriae Hludwico rege filio Hludwici aeq. regis*, d'où résulte que Louis III était déjà mort lorsque la chanson fut insérée

dans le MS des *Libri octo Gregorii Nazanzeni*. Cependant, le commencement et la fin de ce morceau prouvent qu'il a été composé du vivant de ce prince, mort en 882, selon les auteurs de *L'art de vérifier les dates*. Les événements de la guerre de 881 et du triomphe éphémère remporté alors à Saucourt en Vimeu, et célébré par notre poète, sont décrits dans les *Annales Vedastini* (apud Pertz, *Monumenta germaniae historica* I, 519, II, 198, 199), dans les *Annales Fuldenses* (ib. I, 394), dans le *Chronicon Regionis* (ib. I, 592), dans le *Chronicon de gestis Normannorum* (apud Duchesne, *Script. franc.* II, 527), dans les *Annales de St-Bertin* (apud Martene, *Thesaurus anecd.* III, 532), dans l'*Histoire des expéditions maritimes des Normands* de Depping (tome I^{er}, pages 232-239), et dans beaucoup d'autres ouvrages historiques.

De même que pour la pièce romane, je vais donner deux traductions, l'une en flamand, dans un langage reproduisant mot-à-mot l'original, l'autre en français, et je terminerai ma notice et fesant connaître l'histoire littéraire du poème.

- 1 Eenen koning weet ik,
Heet heer Lodewyk,
- 2 Die geerne gode dient:
Ik weet dat hy hem des loont.
- 3 Kind [zynde] werd hy vaderloos;
[Maer] dit werd hem aldra vergoed:
- 4 De heer trok zich zyner aen:
Hy [zelf] werd zyn opleider.
- 5 Hy gaf hem begaefdheden,
Een heerlyk gevolg,
- 6 [Een] rykszetel hier in Frankenland.
Zoo gebruike hy dit lange!
- 7 Dat deelde hy dan
Weldra met Karloman,
- 8 Zynen broeder
([Voor beiden] een aental vreugden!)

- 9 Zoodra dit geeindigd [gedaen] was,
Wou God hem bekoren [beproeven],
- 10 Of hy de bezwaren
Zoo jong dulden konde.
- 11 Hy liet de heidenen
Over zee komen,
- 12 [En] het Frankenvolk
Wegens zonden manen.
- 13 Som gingen spoedig verloren;
Som werden verkoren;
- 14 Smaed moest dulden
Wie vroeger misselyk leefde.
- 15 Hy, die daer toen dief was,
En zich van [die zonde] losmaekte,
- 16 Nam zyn vasten [waer],
[En] sinds werd hy een goed mensch.
- 17 Som was [een] logenaer,
Som schaker [roover],
- 18 Som vol loosheid,
En hy boette dat.
- 19 De koning was ontzet [van angst],
Het ryk al verward;
- 20 Verbolgen was Christus:
Leider! dit ontgold het [ryk]!
- 21 Doch 't erbarmde God:
Hy wist [hy kende] al dien nood;
- 22 Hy hiet [gebod] Lodewyk
Daerheen terstond te ryden:
- 23 « Lodewyk [sprak hy], myn koning,
Help mynen lieden;
- 24 De noordmannen hebben ze
Hard bedwongen. »
- 25 Toen sprak Lodewyk:
« Heer, zoo doe ik
- 26 (Belet my de dood dit niet)
Al dat gy gebiedt. »
- 27 Toen nam hy Gods verlot,
Hief hy de ryksbannier op,
- 28 Reed hy daer, te Frankenlande,
Tegen de noordmannen.

- 29 Gode dankten
Die zyner verbeidden :
- 30 [Zy] spraken alle: « myn heer!
Zoo lang [reeds] beiden wy u! »
- 31 Toen sprak luide
Lodewyk de goede :
- 32 « Troost u, gezellen,
Myne noodhelpers!
- 33 Her-waerts zond my God
En geboodt my zelf,
- 34 Of gy raedzaam docht
Dat ik hier vochte
- 35 [En] my zelven niet spaerde,
Tot ik u redde.
- 36 Nu wil ik dat my volgen
Alle Gods getrouwen!
- 37 Beschoren is ons 't hierzyn
Zoo lang het Christus wil :
- 38 Wil hy onze heen-vaert [onze dood] ?
Daer over heeft hy geweld [macht].
- 39 Zoo wie hier met iever
Gods wille doet,
- 40 Komt hy gezond er uit
Ik beloon het hem ;
- 41 Blyft hy daer in
[Ik beloon 't] zyn geslacht.
- 42 Toen nam hy schild en speer ;
Moedig reed hy,
- 43 [En] wou waerlyk zich wreken
Op zyne wederzakers [tegenstanders].
- 44 Daer was 't niet lange
[Of] hy vond de noordmannen.
- 45 God lof zeide hy ;
Hy ziet wat hy begeerde.
- 46 De koning reed koen,
Zong een heilig lied,
- 47 En alle samen zongen
« Kyrie eleison ! »
- 48 De zang was gezongen,
De stryd was begonnen ;

- 49 Het bloed scheen op de wangen
[En] speelde [sprong] onder de Franken.
50 Daer vocht iegelyk held
[Doch] niet één zoo als Lodewyk,
51 Snel en koen:
Dat was hem aengeboren.
52 Sommigen doorsloeg hy,
Sommigen doorstak hy;
53 Hy schonk thans
Zynen vyanden
54 [Een'] bitteren drank.
Wee hun immer des levens!
55 Geloofd zy de godeskracht,
Lodewyk werd zeeghaftig.
56 Zeg allen heiligen dank;
Zyn werd de zegekamp.
59 Behouw hem, heer,
By zyne heerlykheid!

-
- 1 Je connais un roi , nommé le seigneur Louis ,
2 Qui sert Dieu volontiers , et que Dieu récompense ; je le sais.
3 Enfant , il perdit son père ; mais fut bientôt dédommagé :
4 Dieu le prit en grâce et devint son tuteur ;
5 Il lui donna de bonnes qualités , des serviteurs fidèles
6 Et un trône ici en France : qu'il en jouisse longtemps !
7 Ces biens , il les partagea , peu après , avec Carloman
8 Son frère. C'était pour eux un objet de beaucoup de joie.
9 Celà fait , Dieu voulut l'éprouver ,
10 Et voir s'il soutiendrait l'adversité , dans un âge aussi tendre :
11 Il permit que les païens traversassent la mer ,
12 Pour rappeler aux Francs leurs péchés.
13 Les uns furent détruits , les autres épargnés ; [d'outrages ;
14 Celui qui avait vécu méchamment était soumis à toutes sortes
15 Celui qui avait volé et qui se corrigeait de ce défaut
16 S'imposa des jeûnes , et devint honnête homme ;
17 Le menteur , le ravisseur
18 Le fourbe firent tous pénitence.
19 Le roi était inquiet , l'empire tout troublé ;
20 La colère de Jésus-Christ , hélas , pesait sur le pays.

21 Mais Dieu eut enfin pitié ; voyant toutes ces calamités
22 Il ordonna au roi Louis de monter à cheval.
23 « Louis , mon roi (dit-il) , secourez mon peuple ,
24 Si durement opprimé par les Normands. »
25 Louis répond : « Je ferai , seigneur ,
26 Si la mort ne m'arrête , tout ce que vous me commandez. »
27 Prenant congé de Dieu il hissa le gonfanon ,
28 Et se mit en marche , à travers le pays , contre les normands.
29 Dieu fut loué par ceux qui l'attendaient pour être secourus ;
30 Ils dirent : Seigneur , nous vous attendons depuis longtemps. »
31 Ce bon roi Louis leur dit alors :
32 « Consolez-vous , mes compagnons , mes braves défenseurs !
33 Je viens , envoyé par Dieu , qui m'a donné ses ordres.
34 Je réclame vos conseils pour le combat ,
35 Sans m'épargner moi-même , jusqu'à ce que vous soyez délivrés.
36 Je veux que ceux qui sont restés fidèles à Dieu me suivent.
37 La vie nous est donnée , aussi longtemps que Chirst le permet ;
38 S'il veut notre trépas , il en est bien le maître.
39 Quiconque viendra avec ardeur exécuter les ordres de Dieu
40 Sera récompensé par moi , dans sa personne , s'il survit ,
41 Dans sa famille , s'il succombe. »
42 Alors il prit son bouclier et sa lance , poussa son cheval ,
43 Et brula d'ardeur de se venger sur ses ennemis.
44 En peu de temps il trouva les Normands
45 Et rendit grâce à Dieu , voyant ce qu'il cherchait.
46 Le roi s'avança vaillamment , entonna un cantique saint ,
47 Et toute l'armée chantait avec lui *Kyrie eleison !*
48 Le chant finissant , le combat commençant ,
49 On vit le sang monter au visage des Francs , et couler parmi eux.
50 Chacun fit son devoir , mais personne n'égala Louis
51 En adresse ou en audace. Il tenait celà de sa naissance.
52 Il renversait les uns , il perçait les autres ,
53 Et versait dans ce moment à ses ennemis
54 Une boisson très amère. Malheur à jamais à leur existence !
55 Dieu soit loué , Louis fut vainqueur.
56 Gloire à tous les saints , la victoire fut à lui !
59 Conservez-le , seigneur , dans sa majesté !

M. Hoffmann a conjecturé que les lignes 57 et 58,¹ qui présentent des lacunes, pourraient être remplies ainsi :

[So u]uolar abur Hluduig. kuning uu[igo]salig.

[Si] garo so ser hio uuas. so uuar so ses thurft uuas.

Et il les traduit littéralement en latin :

Sic velit [nos adjuvare] iterum Ludovicus, rex bellicosus ;

Sit paratus sicuti semper erat, ubicumque ubi necesse erat.

D'après sa supposition, le mot *uuolar* équivaldrait à *uuola er* ; et en effet il y a des exemples de l'emploi de *wola* dans Willeram, cités par Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, I, p. 820, tandis que *wigosalig* est justifié par Grimm, *Deutsche Grammatik*, II, p. 574.

Ce beau morceau d'ancienne poésie teutonique, plein de vigueur et de mouvement, fut découvert à l'abbaye de St-Amand par Mabillon¹, qui en transmet une copie à Schilter. Celui-ci, après l'avoir étudié et traduit, envoya son travail au même bénédictin, et demanda des renseignements sur l'original, et sur quelques passages obscurs, en lui écrivant le 9 mars 1692 : « ut cum originali, si forte ad manus, vel saltem cum vestra descriptione adhuc semel conferretur..... Neque enim diffiteor, me putare, pauca quaedam vitio scripta esse, quae suo loco notavi, et in quibus revisio quid additura est. Suspicio quoque et Dn. Obrechts et mihi suborta de genuitate primae strophae, tum quod vocabula paulò recentiora videantur quàm in sequentibus, quae vetustius seculum redolent, tum etiam ob scripturam nominis *Hludovicus* variantem. » Mabillon ne lui répondit qu'au mois de juillet de l'année suivante : « Pudet

¹ « Reperi olim in codice Elnonensi germanicum rythmum.. » *Annales Benedict.* III, 229.

me quod tam diu responsum distulerim, ad id quod de rythmo Germanico jam pridem sciscitatus es. In causa fuit, non certe incuria mea, sed indiligentia eorum, quibus curam consulendi autographi commiseram. Id vero rejiciunt in confusionem librorum suorum, qui in acervum congesti sunt, ob violatum ex nupero terrae motu fornicem suae bibliothecae. Revolvit tandem codices omnes, uti asserit, Bibliothecae custos, nec invenit quod quaerebamus. Litteras ejus rei indices ostendi domino Smithe, aliisque amicis tuis, qui in hac urbe versantur, eas ad te missurus, si tanti esset, ad liberandam fidem meam. Rem iterum commendavi uni ex nostris, qui ante paucos dies Insulas profectus est. Si quid proficiet, faciam te quam primum certiore. » Ces nouvelles recherches ayant encore été vaines, dès lors on a cru le manuscrit perdu pour toujours. Schilter publia sa copie pour la première fois, sous ce titre :

Epinikion Rhythmo teutonico Ludovico regi acclamatum, cum Nortmannos an. DCCCLXXXIII vicisset. Ex codice MS monasterii Elnonensis sive S. Amandi in Belgio, per Domnum Joh. Mabillon, Presbyterum ac Monachum Ordinis S. Benedicti e Congreg. S. Mauri descriptum, Interpretatione latina et commentatione historica illustravit Jo. Schilter. Argentorati, Sumptibus Joh. Reinholdi Dulsseckeri. Anno MDCXCVI, in-4°, 72 pp.

Cette édition fut reproduite dans le second volume de SCHILTERI *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, Ulmæ, 1728, in-fol., sous le même titre, avec l'indication : *Editio secunda additis ex avtographo B. Schilterii nonnullis auctior et emendatior, notis textui subjectis. Ulmæ, Sumptibus Danielis Bartholomæi, 1727.*

Mabillon lui-même copia le texte et l'interprétation latine de Schilter, dans ses *Annales ordinis S. Bene-*

dicti, III, p. 684. On les trouve aussi dans Don Bouquet, IX, p. 99, dans Langebeck *Scriptores rerum Danicarum*, II, p. 71-75, dans De Bast, *Recherches historiques et littéraires sur la langue Celtique, Gauloise et Tudesque*, Gand, 1815, in-4°, p. 72-86, et dans d'autres ouvrages.

Bodmer et Herder ont traduit la chanson en langue allemande, ce dernier dans ses *Stimmen der Völker in Liedern*, reimprimées sous le titre de *Volkslieder*, nouvelle édition, Leipzig, 1825, II, p. 323-330. Il en existe aussi des traductions en hollandais, données par H. van Wyn, *Historische en letterkundige avondstonden*, Amsterdam, 1800, in-8°, p. 228-232, par A. Ypey, *Beknopte geschiedenis der Nederlandsche tale*, Utrecht 1812, et Groningen, 1832, in-8°, p. 269-272, et par J. H. Van Bolhuis, *De Noormannen in Nederland*, Utrecht, 1834, 1835, in-8°, tweede stuk, bl. 36-54 (avec des notes grammaticales et critiques).

Les savants qui ont essayé de retablir le texte sont :

DOCEN, *Lied eines Frankische Dichters auf König Ludwig III, Ludwig des Stammlers Sohn, als selber die Normannen im Jahr 881 besiegt hatte. Nach sieben früheren Abdrucken zum erstenmal strophisch eingetheilt, und an mehreren Stellen berichtigt. Erste Ausgabe. München 1813, bei Jos. Lindauer, in-8°;*

LACHMANN, *Specimina linguae Francicae in usum auditorum* (Berolini, 1825), in-8°, p. 15-17 ;

HOFFMANN VON FALLERSLEBEN, *Fundgruben für Geschichte Deutscher Sprache und Litteratur*, Breslau, 1830, in-8° I, p. 4-9 ;

Et WACKERNAGEL, *Altdeutsches Lesebuch*, Basel 1835, in-8°, p. 43-46 et 824.

Outre les auteurs ci-dessus nommés, on peut consulter,

au sujet de cette chanson, Gley, *Sur la langue et la littérature des Francs*, Paris, 1814, in-8°, un mémoire de Le Prevost, dans le *Précis des travaux de l'Académie royale de Rouen*, année 1817, et enfin toutes les *Histoires de France*, qui traitent de la victoire remportée sur les Normands, en 881.





